

PROCES VERBAL N°04 DES COMPETITIONS JEUNES

Réunion du : Jeudi 4 Septembre 2025

A : 11H00

Président : MR Jean Marie TASTEVIN

Présents : MRS Patrick AURILLON. Michel UDOVIVIC. Stéphane BROCCQ. Denis LASGOUTE

Vu l'absence de MR Bernard BARLAGUET, Président de la Commission, les Membres présents nomment MR Jean Marie TASTEVIN pour exercer la fonction de Président pour la séance du jour.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur publication dans le respect des dispositions de l'article 190 des règlements généraux de la FFF.

Toutes correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte officielle du club (numéro d'affiliation@occitanie.fr). Seuls les courriels avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (cf article 17.1 du règlement intérieur du District).

Approbation des procès-verbaux

La commission approuve le PV N°03 du 28 Août 2025.

ENGAGEMENT APRES DATE LIMITE

Le club de BAGNOLS PONT nous informe par mail du 03.09.2025 qu'il souhaite engager une équipe.
La commission des jeunes a décidé de les engager en U14/U15D3 POULE B.

U15D4 POULE B

ALL FIVE ACADEMIE
BAGNOLS PONT
BEAUVOISIN
BOUILLARGUES
AS CAISSARGUES 2
CALVISSON 2
FC PAYS UZES
LA CALMETTE
N. CHEMINOTS
ST MARTIN VALGALGUES.

Total : 10 équipes

Le club de VEZENOBRES nous informe par mail du 04.09.2025 qu'il souhaite engager une équipe.
La Commission des jeunes a décidé de les engager en U14/U15D4 POULE A



U15D4 POULE A

AS BAGARD
AS CENDRAS
DOMESSARGUES
EF VEZENOBRES CRUVIERS
ENT RIBAUTE VATAN
LM/STA SEDISUD
MOUSSAC
QUISSAC
SALINDRES
ST PRIVAT

Total : 10 équipes

FORFAIT GENERAL

U18/U19 POULE B

Suite au mail de ES LE GRAU DU ROI du 1^{ER} septembre 2025 concernant le retrait de son équipe,
La Commission des jeunes déclare l'équipe en FORFAIT GENERAL, fait application de l'art 59 des RG (amende financière de 60 EUROS)

La rencontre CO LASSALIEN/LE GRAU DU ROI du 13.09.2025 est annulée.

U14 TERRITOIRE PHASE 1

Suite au mail de ENT FOOTBALL VEZENOBRES du 04.09.2025, l'équipe se retire du championnat U14 TERRITOIRE et demande d'intégrer la U15D4 POULE A.

La Commission des jeunes fait application de l'art 59 RG (amende financière de 60 euros).

La commission des jeunes retire l'équipe U14T et engage l'équipe en U15D4 POULE A.

Le calendrier des U14T sera modifié et le calendrier U14/U15 D4 POULE A.

TIRAGES COUPE GARD LOZERE

Le tirage a été effectué ce jeudi à 11H00 par MR TEDDY GRAS et Mme Muriel VERDIER.

U14/U15 (tour de cadrage)

Suite à des engagements tardifs de certaines équipes en Coupe Gard Lozère U15, le tirage de la Coupe a été modifié et donne lieu à un tour de cadrage :

- Le secteur d'ALES a été tiré au sort,
- SALINDRES/OL ALES **aura lieu le dimanche 28.09.2025 à 10H00 sur les installations de SALINDRES.**

U16/U17 (tour de cadrage)

UCHAUD/FOOT TERRE DE CAMARGUES
ST GILLES AEC/RC GENERAC
ESPERANCE NIMES/BEZOUCE LES TROIS MOULINS
BOUILLARGUES/CALVISSON
MARGUERITTES/POULX



ST HILAIRE/LES MAGES
RIBAUTE/ROUSSON
SALINDRES/ST CHRISTOL LES ALES
CAVILLARGUES CHUSCLAN LAUDUN L ARDOISE/VERS
VAL DE CEZE/VENEJEAN

Ces rencontres auront lieu le samedi 27.09.2025 à 15H00 sur les installations du club premier nommé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

LE SECRETAIRE DE SÉANCE
MR Patrick AURILLON



LE PRESIDENT DE SEANCE
MR Jean Marie TASTEVIN.

